

GROUPE D'ÉTUDE
sur les questions pertinentes du *Rapport de synthèse* de la Première Session
de la XVI^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques

POUR UNE ÉGLISE SYNODALE :
COMMUNION, PARTICIPATION, MISSION

GROUPE D'ÉTUDE N° 2
L'ÉCOUTE DU CRI
DES PAUVRES ET DE LA TERRE

SYNTHÈSE

[Texte original : anglais. Traduction de travail]

Le Groupe d'étude 2 a exploré comment l'Église peut approfondir son écoute des cris interconnectés des pauvres et de la terre. Son *Rapport final* s'ouvre avec une réflexion du Cardinal Michael Czerny, Préfet du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral. La Première Partie du Rapport décrit les modalités de travail du Groupe d'étude, les limites rencontrées et les leçons apprises, tandis que la Deuxième Partie offre une synthèse des recommandations en réponse aux cinq questions confiées au groupe. Six annexes proposent des réflexions et des approfondissements supplémentaires sur les recommandations.

Méthodologie

La méthodologie utilisée par le Groupe d'étude 2 s'est fondée sur des principes synodaux : participation, diversité, rencontre, discernement et collaboration. Ses membres ont réuni clergé, experts laïcs, théologiens et agents pastoraux provenant d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie, garantissant intentionnellement la diversité géographique, vocationnelle, expérientielle et la parité de genre. Le groupe s'est réuni 23 fois via Zoom, de juillet 2024 à octobre 2025, avec le soutien du personnel du Dicastère.

Deux sous-groupes spécialisés ont été constitués. Le *Sous-groupe sur le Handicap*, composé en grande partie de personnes en situation de handicap, a apporté son expertise et rédigé l'Annexe B ; le *Sous-groupe Théologique*, formé de théologiens engagés auprès de communautés vivant des situations de pauvreté ou de marginalisation, a rédigé l'Annexe E.

Le Groupe d'étude a adopté de multiples méthodes pour recueillir des contributions à l'échelle mondiale, notamment :

- L'analyse des matériaux produits par le Synode, dont il est ressorti qu'ils soulevaient des questions significatives plutôt que d'apporter des réponses, signalant la nécessité d'une écoute plus approfondie et de recherches supplémentaires.

- Quatre brefs questionnaires envoyés en cinq langues à des évêques, agents pastoraux, organisations, théologiens, formateurs et membres du personnel du Dicastère, visant à explorer les obstacles à l'écoute, les pratiques efficaces, les propositions de nouvelles structures et les réflexions sur la formation.
- Une session lors de la Deuxième Assemblée du Synode.
- Un appel mondial à la soumission de contributions écrites.
- La collaboration avec l'UISG dans le cadre d'une enquête sur la formation des Instituts religieux féminins, qui a généré plus de 200 réponses, enrichissant de manière significative l'analyse de la Question 5 (Annexe F).
- Un processus mondial de retour d'information qui a largement diffusé les projets de recommandations, recueillant des réponses de chaque continent, dont 21 Conférences épiscopales et 15 organisations et particuliers, garantissant ainsi une vérification et un affinement global des propositions.

Le Groupe d'étude a identifié certaines limites qui ont conditionné son travail, notamment :

- Des lacunes géographiques, en particulier l'absence d'un membre provenant du Moyen-Orient, malgré la réception de quelques contributions en provenance de cette région.
- Des limitations linguistiques, l'anglais étant la langue de travail, ce qui a eu une incidence sur la profondeur de l'intégration des contributions exprimées dans d'autres langues.
- Une insuffisance de temps et de ressources pour une consultation culturellement appropriée des communautés autochtones, dont les protocoles requièrent des processus relationnels prolongés.
- Des frontières thématiques prédéfinies, avec l'exclusion intentionnelle de sujets tels que l'écoute du 'monde' numérique et les questions LGBTQIA+, qui devaient être traités par d'autres Groupes d'étude.
- Un temps limité pour réaliser un processus synodal pleinement circulaire, qui aurait requis un engagement local plus étendu et des cycles de retour d'information avec les communautés appauvries ou marginalisées.

De la réflexion sur le processus synodal émergent plusieurs éléments transversaux :

- La synodalité requiert du temps, de la confiance et de la diversité : un travail authentiquement synodal se fonde sur une construction patiente de relations entre cultures et états de vie, avec un engagement intentionnel à inclure les femmes et les personnes ayant vécu des expériences de marginalisation.
- L'écoute doit être relationnelle et participative : une écoute authentique exige des relations durables et mutuelles, particulièrement avec les personnes pauvres, marginalisées ou exclues. Les structures seules ne peuvent se substituer à la rencontre relationnelle.

- Écouter la terre requiert de nouvelles capacités : le groupe a relevé des lacunes dans la manière dont les Églises locales écoutent actuellement le cri de la terre et y répondent, indiquant la nécessité de nouvelles compétences et d'une conscience écologique plus profonde.
- Les exemples doivent être proposés avec soin : le groupe a dû équilibrer la nécessité d'exemples concrets avec le risque de privilégier involontairement certains contextes. L'énoncé de principes généraux a donc été privilégié, pour favoriser une adaptation contextuelle.
- Les processus synodaux sont ouverts : une rencontre et une écoute authentiques se déploient à travers des cycles itératifs de retour d'information, et non par une planification linéaire. Le groupe a souligné l'humilité, l'ouverture au conflit et la confiance en l'Esprit Saint dans le discernement des prochaines étapes.

Synthèse des Recommandations

La Deuxième Partie du Rapport rassemble les recommandations élaborées à travers l'écoute et le discernement du Groupe d'étude. Elles répondent à cinq questions fondamentales confiées au groupe, relatives à l'écoute, au lien entre communauté et service, au travail en réseau, à la recherche théologique et à la formation.

Écoute : Moyens existants et nouveaux (Question 1)

Les thèmes principaux ont mis en évidence que : l'Église écoute déjà par l'intermédiaire des paroisses, des ministères, des organes de participation, des groupes catholiques autochtones, des structures de protection et des réseaux internationaux ; l'écoute doit s'élargir au-delà de la simple consultation passive, vers des relations mutuelles plus profondes qui affrontent peurs, préjugés et obstacles structurels ; et l'interconnexion entre le cri des pauvres et le cri de la terre doit être intégrée de manière plus intentionnelle. L'Annexe A illustre les espaces, les temps et les processus d'écoute déjà existants dans l'Église, tout en identifiant les obstacles et en proposant des améliorations.

Les 11 recommandations concernant les moyens d'écoute comprennent :

- La création de plateformes en ligne pour partager des exemples mondiaux de bonnes pratiques (par exemple la *Laudato Si' Action Platform*).
- L'encouragement à l'utilisation de la Messe pour la Sauvegarde de la Création durant le Temps de la Création.
- Le renforcement de l'inclusivité au sein des organes de participation, garantissant la représentation des groupes vulnérables, des femmes et de ceux qui proviennent de territoires touchés par les changements climatiques et les conflits.
- La création de structures régionales ou internationales pour l'écoute des Peuples Autochtones et le suivi des discriminations fondées sur le système des castes.
- La création d'un Observatoire Ecclésial sur le Handicap et l'adaptation de ce modèle au niveau local pour l'écoute d'autres groupes marginalisés.

Lien entre Communauté et Service (Question 2)

Les messages clés ont souligné que le ministère social ne peut être délégué — tous les chrétiens ont la responsabilité d'écouter et de répondre — et que la communication bidirectionnelle entre paroisses, ministères, évêques et organismes est essentielle pour la mission partagée. L'Annexe C souligne que répondre aux cris des pauvres et de la terre est partie intégrante de la mission de l'ensemble de la communauté chrétienne, et non des seuls spécialistes.

Les 3 recommandations relatives au lien entre communauté et service portent sur :

- Le renforcement de la communication et de la collaboration entre pasteurs, évêques, ministères et organismes.
- L'obligation d'une formation continue en matière de justice sociale et écologique pour le personnel pastoral, avec des expériences directes d'écoute et de rencontre.
- La fourniture d'un soutien spirituel et pastoral — aumôniers, agents pastoraux, théologiens — pour accompagner ceux qui œuvrent dans les ministères caritatifs et de justice.

Initiatives de Mise en Réseau et Plaidoyer pour les Droits (Question 3)

Les thèmes principaux ont mis en évidence que : les cris des pauvres et de la terre doivent être traités ensemble et non séparément, en reconnaissant leurs interconnexions structurelles ; la mise en réseau — entre diocèses, régions, traditions religieuses et société civile — en renforce l'efficacité ; et la réflexion, l'évaluation, l'analyse de genre et la transparence sont essentielles pour améliorer l'écoute et l'action. L'Annexe D souligne que les œuvres caritatives, le plaidoyer, la recherche et le soin écologique doivent être interconnectés et mutuellement renforcés.

Les 7 recommandations du Rapport relatives à la mise en réseau et à la combinaison de différents types d'initiatives comprennent :

- La promotion de réponses intégrées aux deux cris, en valorisant les compétences spécifiques et le travail en réseau à plusieurs niveaux.
- La formation à la Doctrine Sociale de l'Église pour ceux qui sont engagés dans le ministère social, le plaidoyer, la résolution des conflits et la construction d'alliances.
- Le soutien à la nourriture spirituelle et aux pratiques de discernement communautaire, y compris les méthodes de la conversation spirituelle.

Recherche Théologique à l'Écoute (Question 4)

Les messages clés ont été : l'expérience vécue des pauvres et de la terre est un *locus theologicus* privilégié de sagesse et d'intuition, et les théologiens doivent cultiver la compétence interculturelle, approfondir les relations avec les communautés marginalisées et travailler de manière transdisciplinaire. L'Annexe E présente la vision d'une théologie synodale enracinée dans la rencontre avec les communautés appauvries et les communautés écologiques.

Les 7 recommandations du Rapport sur la façon dont la recherche théologique peut se mettre à l'écoute de ce que les pauvres et la terre ont à enseigner comprennent :

- La nomination de théologiens issus de communautés pauvres, marginalisées ou sous-représentées au sein des organes consultatifs à tous les niveaux de l'Église.
- La facilitation de l'accès à la formation théologique pour les laïcs, notamment pour les femmes issues de communautés marginalisées.
- La création de réseaux mondiaux reliant les théologiens aux organisations œuvrant auprès des personnes pauvres ou des communautés écologiques.
- Le renforcement du dialogue entre communautés pauvres, chrétiens d'autres confessions et partenaires interreligieux sur les questions de marginalisation et d'écologie.
- Le renforcement de la formation à la communication pour les théologiens, y compris la communication numérique et pastorale.

Formation à l'Écoute des Pauvres et de la Terre (Question 5)

Les thèmes principaux ont mis en évidence que la formation devrait être partagée entre les différentes vocations — laïcs, religieux et ordonnés — favorisant l'estime mutuelle et la collaboration, et que l'écoute doit être enseignée explicitement, et non supposée acquise, et que son impact transformateur doit être évalué. L'Annexe F identifie les pratiques qui soutiennent la formation à l'écoute et souligne la nécessité d'intégrer cette écoute dans les dimensions intellectuelle, spirituelle, relationnelle et expérientielle.

Les 20 recommandations du Rapport relatives au domaine crucial de la formation comprennent :

- Privilégier les rencontres directes avec les personnes appauvries et vulnérables, en garantissant que l'on entende des voix diverses, telles que celles des femmes, des enfants, des communautés autochtones et de la création elle-même.
- Reconnaître les personnes appauvries comme sujets actifs de l'évangélisation, et non comme simples bénéficiaires de services.
- Enseigner l'écoute comme partie intégrante de la Doctrine Sociale de l'Église, du plaidoyer et du discernement spirituel.
- Intégrer les préoccupations écologiques et sociales.
- Garantir l'accès à la formation pour ceux qui vivent en marge, en particulier les Peuples Premiers, les femmes et les personnes en situation de handicap.
- Fournir des ressources pour l'écoute, la compétence interculturelle, l'analyse de genre et culturelle, et la capacité de réponse au cri de la terre.

Conclusion

Le Rapport articule une vision synodale de l'écoute qui est relationnelle plutôt que purement procédurale, inclusive et attentive à ceux qui sont le plus souvent inentendus, intégrée

entre ministères, disciplines et niveaux de l'Église, et engagée dans une conversion continue à travers la rencontre, le discernement, l'action et l'évaluation.

Le Groupe d'étude a cherché à incarner les dynamiques synodales qu'il recommande : participation plurielle, apprentissage humble, écoute au-delà des frontières et capacité de réponse aux cris concrets des personnes et de la terre. Ses recommandations offrent des voies stratégiques pour renforcer la capacité de l'Église à devenir toujours davantage une communauté qui écoute avec le cœur du Christ.